## Annexe 1 à la fiche d'opération standardisée TRA-SE-116, définissant le contenu de la partie A de l'attestation sur l'honneur

**A/ TRA-SE-116 (v. A65.2) : Mise en place d'un contrat de prestation de service de fret ferroviaire concernant des marchandises.**

*Date d'engagement de l'opération (date du contrat ou de son renouvellement) : ……/……../.....
*Date de preuve de réalisation de l'opération (date de la fin du relevé de trafic) : ……/……../.....

*Référence du contrat de prestation de service ferroviaire : …….....…….
*Durée du contrat (C) : …….. mois
NB : La durée du contrat est d'au moins trois mois et d'au plus douze mois.

*Il est fait usage du cas 5.1 de la fiche TRA-SE-116 : □ Oui □ Non
*Dans le cas où il est fait usage du cas 5.1 de la fiche TRA-SE-116, les marchandises concernées par ce cas étaient transportées par route antérieurement au contrat initial : : □ Oui □ Non

**Dans le cas où il est fait usage du cas 5.2 de la fiche TRA-SE-116, les marchandises concernées par ce cas sont des nouveaux flux : □ Oui □ Non

*Dates du relevé de trafic ferroviaire :
Début du début du relevé : ...../……...../….....
Date de fin du relevé : ……../…...../…….....
Durée du relevé (R) : ……mois
NB : Lorsque la durée du contrat est inférieure ou égale à six mois, le relevé de trafic ferroviaire couvre toute la durée du contrat. Lorsque la durée du contrat est supérieure à six mois, le relevé de trafic ferroviaire couvre une période de six mois consécutifs.

*Toutes les tonnes.kilomètres mentionnées dans le relevé de trafic ferroviaire ont été réalisées sur le territoire français :
□ Oui □ Non